

APPEL À PROJETS 2017

L'Université Ouverte des Humanités, l'Université Numérique Thématique consacrée aux Sciences humaines, Sciences sociales, Lettres, Langues et Arts publie un nouvel appel à projets.

Bien que des projets de production pluri-établissements continuent de pouvoir être proposés (volets 3 à 5), une attention toute particulière sera accordée aux projets ciblant le **développement des usages** (volets 1 et 2).

Cet appel à projets se déroulera **en deux temps** :

- Dépôt des pré-projets via des dossiers de candidature allégés pour le **30 mai 2017**.
- Retours aux établissements porteurs de pré-projets avant l'été.
- Constitution de dossiers complets par les candidats présélectionnés pour le **15 octobre 2017**.
- Retour aux porteurs de projets fin novembre pour un conventionnement en décembre.

Caractéristiques des projets attendus

- **Volet 1 : Création de pédagogthèques adaptées aux formations**

Afin de faciliter l'appropriation des ressources numériques par les enseignants en leur permettant de les intégrer plus facilement dans leurs pratiques d'enseignement, l'UOH propose de créer des pédagogthèques dans les établissements. Il s'agira d'apporter les ressources éducatives libres du catalogue de l'UOH au plus près des enseignants et des étudiants en les mettant directement en relation avec des unités d'enseignement.

Les établissements candidatant à ce volet bénéficieront d'un travail sur mesure de la part de la documentaliste de l'UOH, qui se mettra à la disposition des équipes pédagogiques des établissements intéressés pour proposer des corpus de ressources correspondant le mieux à leurs besoins. Une fois le besoin formulé par l'établissement, elle proposera des ressources en adéquation avec les enseignements concernés. Elle suivra ensuite la validation de ses propositions dans les établissements et adaptera les relations faites en cas de besoin.

Un financement incitatif de quelques milliers d'euros pourra être accordé par l'UOH pour ce type de projet, notamment dans l'objectif de permettre aux établissements de rétribuer une partie du travail des enseignants validateurs et/ou référents. Les questions relatives aux stratégies d'exposition de ses relations et de déploiement des pédagogthèques seront laissées à l'initiative des établissements, afin de permettre à chacun des réalisations au plus proche de leur situation.

- **Volet 2 : Construction de "formations libres UOH" de niveau licence**

Ce volet propose de soutenir la construction de "formations libres UOH" de niveau licence à partir des ressources éducatives libres présentes sur le portail de l'UOH (www.uoh.fr). Tout en valorisant les ressources déjà existantes, son objectif est d'offrir en libre accès des parcours de formation non certifiants produits et évalués par des équipes universitaires, afin d'apporter à l'étudiant des clés de compréhension et/ou un autre regard sur une unité d'enseignement, un cours ou une thématique. Les principaux publics cibles sont les étudiants de formation initiale en présentiel et à distance, ainsi que les publics en reprise d'études, notamment « empêchés » et isolés, en France et dans la Francophonie.

Après analyse de listings de ressources éducatives libres fournis par la documentaliste de l'UOH, les équipes projet auront pour rôle d'imaginer des scénarios pédagogiques. Fondé sur des objectifs de compétences et de connaissances à acquérir, chaque parcours pédagogique sera découpé en Unités d'Enseignement auxquelles seront rattachées des ressources de l'UOH. C'est donc de véritables maquettes de formation libre qui seront à produire pour le niveau licence, prioritairement dans les disciplines pour lesquelles le fonds de l'UOH est déjà relativement conséquent (philosophie, psychologie, sciences du langage, lettres, etc.), mais aussi pour les humanités numériques. Les formations libres produites seront rendues accessibles sur le portail de l'UOH.

Avec ce nouveau volet, l'UOH n'a pas la prétention de proposer des formations débouchant sur l'obtention d'un diplôme ou d'une certification quelconque. Il s'agira d'apporter une méthodologie, une étude réflexive, une manière de penser ou encore un complément d'informations plutôt qu'un contenu de connaissances brutes, figées et indiscutables. En effet, il apparaît important, pour qu'un étudiant réussisse à l'université, que ce dernier apprenne à construire son propre point de vue en ayant le recul nécessaire sur les enseignements pour mieux les appréhender.

- **Volet 3 : Découverte des études dans les disciplines des Humanités**

Afin de permettre (i) aux futurs étudiants de mieux choisir leur formation, de mieux évaluer le niveau de connaissances pré-requises par cette formation, et (ii) aux étudiants de licence de se positionner vis-à-vis du référentiel de la formation suivie, l'UOH s'engage dans le soutien de dispositifs permettant de découvrir et de se familiariser avec les disciplines des Humanités. Ces dispositifs devront fournir des moyens de compréhension du monde universitaire et du domaine disciplinaire

concerné, des aperçus des différents thèmes et contenus traités dans les formations, ainsi que des différents débouchés en termes de métiers.

Ces dispositifs peuvent être de différentes formes (partenariat avec APB ou campagne de familiarisation dans les lycées à partir d'outils existants, développement et valorisation de tests ou jeux sérieux, création de MOOC, etc.). Des tests de positionnement (disciplinaires ou transversaux) pourront être intégrés dans les projets si cela est estimé pertinent.

Il est demandé de prévoir la publicité et le lobbying auprès des lycées et des inspections disciplinaires concernées, ainsi que des rectorats et collectivités territoriales dont dépendent les établissements participant au projet.

En cas de création de MOOC, il est demandé de prévoir d'indexer les contenus du MOOC sur le portail de l'UOH (éventuellement via Canal U) pour garantir leur pérennité et leur réutilisabilité.

- **Volet 4 : Tests de positionnement**

Face au constat d'une fréquente inadéquation entre les enseignements universitaires dispensés et les connaissances et compétences des primo-entrants à l'université, l'UOH propose dans ce volet de subventionner la production de tests de positionnement, notamment concernant les compétences transversales, à l'image de ce qui a été initié par UNISCIEL pour améliorer la transition lycée-université.

Les objectifs sont à la fois de permettre à l'apprenant de mieux évaluer le niveau des connaissances pré-requises lorsqu'il se situe en amont d'une formation, de le conforter dans sa perception des compétences acquises vis-à-vis du référentiel de la formation suivie en aval de cette dernière, mais aussi de permettre aux établissements d'avoir un état des lieux définissant ce qui est exploitable dans les connaissances de ces primo-entrants et ce qui a besoin d'être complété ou reconstruit.

Pour les disciplines qui le permettent, le référentiel choisi sera celui du référentiel de fin de lycée fondé sur les programmes publiés au BO.

Les tests de positionnement seront du type QCM ou autres et pourront comporter un lien vers des ressources de remédiation ou d'approfondissement incluses ou non dans les ressources éducatives libres du catalogue de l'UOH. Les projets permettant d'évaluer des compétences en plus des connaissances seront favorisés, tout comme ceux garantissant des partenariats avec des enseignants du secondaire. Des tests déjà existants pourront être proposés, dans un format compatible avec celui défini par l'UOH.

- **Volet 5 : Production et amélioration de ressources éducatives libres**

Ce volet est laissé ouvert en 2017 pour permettre aux porteurs ne trouvant pas leur

place dans les autres volets de candidater, mais peu de financements UOH pourront lui être destinés.

Les projets d'amélioration pédagogique et/ou scientifique de ressources brutes ou déjà scénarisées et les projets de production nouvelle peuvent concerner des ressources de remédiation ou des ressources qui seront utilisées dans un dispositif de formation initiale ou continue. Seront favorisés le cas échéant, les projets de remédiation, notamment pour le niveau L1, ainsi que ceux concernant les disciplines rares non encore représentées dans le catalogue de l'UOH.

Il est souhaité que les productions proposées représentent des modules ou des parties de modules prêts à l'emploi pour l'enseignement en ligne, mais aussi qu'elles soient pensées comme des ensembles scénarisés de grains pédagogiques indépendants (Cf. Guide auteur <http://www.uoh.fr/front/sujet?id=3559e7f8-6b6a-42df-a097-aa1a00774d5a>). Ainsi, les utilisateurs pourront accéder aux parties indépendamment du tout et inversement. Un grain est de l'ordre de 5 à 15 minutes de lecture, d'écoute ou de visionnage.

Procédure de soumission

Sont concernés par cet appel :

- tous les établissements supérieurs, en tant que partenaires d'un ou plusieurs projet(s) porté(s) par un établissement membre de l'UOH ;
- en tant que porteur, les établissements membres de l'UOH, sachant que tous les établissements peuvent porter un projet sous réserve d'adhérer à l'UOH si le projet est retenu ;
- un établissement peut être porteur ou partenaire de différents projets.

Le dossier comprend impérativement :

- une situation du ou des projets de réalisation par rapport aux ressources existantes dans le catalogue de l'UOH et au-delà ;
- une indication des formations dans lesquelles il est prévu d'utiliser la ressource.

Éléments de constitution des réponses :

- Remplir et retourner un dossier de dépôt de pré-projet (également disponible sur le portail de l'UOH : www.uoh.fr) par courrier électronique à kazarian@unistra.fr et par voie postale au bureau de l'Université Ouverte des Humanités (22 rue Descartes – BP 80010 – 67084 Strasbourg cedex), AVANT LE 30 MAI 2017.
- Le dossier complété doit être signé par l'établissement porteur du projet (Président ou Directeur de composante ou de service).
- L'établissement porteur du projet s'engage à assumer la gestion des droits d'auteurs.

- Le soutien financier de l'UOH est au maximum de 50% des moyens nécessaires sur la base de budgets consolidés faisant apparaître les apports en numéraire, en industrie et en nature du ou des établissements participant au projet. (Attention ! Le prélèvement de frais de gestion par le ou les établissement(s) n'est pas autorisé dans ce cadre.)

Procédure d'instruction et de gestion

- La sélection des projets est réalisée par le Conseil Scientifique de l'UOH (2 rapporteurs par projet – membres du CS : <http://www.uoh.fr/front/sujet?id=c5198870-1069-444b-b8d1-fa41200cb359>). Aux expertises scientifiques et pédagogiques des deux rapporteurs est associé l'avis d'un expert technique. Pour discussion entre les différents acteurs, une réunion de délibération est organisée environ un mois après la date d'échéance de chaque appel à projets.
- En sus du cadrage spécifique à cet appel à projets, les critères d'évaluation des projets sont les suivants (les critères d'évaluation des pré-projets sont en gras) :

CRITÈRES GÉNÉRAUX

Qualité rédactionnelle, précision et clarté de la rédaction

Caractère pluri-établissements du projet

Adéquation du projet avec les attentes de l'appel à projets (volets)

Positionnement par rapport aux ressources existantes dans l'UNT

Pertinence / intérêt du public cible

Potentiel d'usages (thématiques, cibles, etc.)

Intérêt pour la francophonie et l'international

Pertinence / cohérence du budget prévisionnel

CRITÈRES SCIENTIFIQUES

Originalité et richesse du contenu

Adéquation entre compétences des auteurs et contenus du projet

Adéquation entre le niveau scientifique du projet et le public cible

Adéquation entre le niveau scientifique du projet et les objectifs visés

Adéquation entre le contenu scientifique et l'approche pédagogique

Niveau d'exhaustivité, de précision

Dimension critique

CRITÈRES PÉDAGOGIQUES

Clarté / pertinence des objectifs pédagogiques

Approche pédagogique (clarté, pertinence, originalité, cohérence avec les objectifs pédagogiques)

Architecture de la ressource (clarté et pertinence, articulation grains, parties...)

Facilité de réutilisation

Présence d'activités (exercices, auto-évaluations, etc.)

Interactions pédagogiques : pertinence, cohérence avec les objectifs pédagogiques
Pertinence des médias proposés

CRITÈRES TECHNIQUES

Outils de production (pertinence, fiabilité, pérennité, interopérabilité...)

Formats (pertinence, pérennité, interopérabilité, compatibilité...)

Outils de diffusion (intérêt, pertinence, facilité d'accès...)

Accessibilité (respect du RGAA, sous-titrage ou transcription des vidéos...)

Facilité de réutilisation (appropriation, usage autres contextes techniques...)

Calendrier prévisionnel (pertinence, cohérence avec le développement prévu)

Équipe technique (identification, compétence, cohérence avec le projet)

Outil(s) de suivi statistique (qualité, efficacité, pertinence)

- ➔ Suite à l'évaluation des pré-projets, un certain nombre de candidats seront invités à monter et déposer leur projet pour le 15 octobre 2017.
- ➔ Puis, après retours d'éventuelles navettes et acceptation des projets concernés, un calendrier de réalisation détaillé signé par les auteurs et le service de production devra être fourni. L'UOH établira alors une convention de partenariat définissant la collaboration (critères financiers, juridiques...) avec l'établissement concerné.
- ➔ Tout projet retenu fera l'objet d'une notification à l'établissement qui en est le porteur, soit dès la réunion de délibération, soit après navette. Le soutien financier accordé à l'établissement lauréat est clairement indiqué au responsable scientifique du projet et au chef d'établissement concerné.
- ➔ Les crédits seront versés en deux temps :
 - une moitié à la signature de la convention,
 - l'autre moitié à la livraison, après la remise d'un bilan budgétaire, d'une copie des sources et l'acceptation de la ressource par le Conseil scientifique de l'UOH.